

## NOTARIAT

# Les 4 jours du logement

DRÔME - Valence

Le Conseil Supérieur du Notariat organise, les 11, 12, 13 et 14 décembre 2023, « les 4 jours du logement ». Quatre jours durant lesquels le public pourra s'informer directement auprès des notaires, experts en matière d'immobilier et de logement.



**A**u nombre de leurs compétences, les notaires comptent un volet souvent ignoré du grand public : l'expertise en matière d'immobilier et de logement/habitat.

C'est pourquoi le Conseil Supérieur du Notariat organise quatre journées, du 11 au 14 décembre 2023, dédiées au marché de l'immobilier, au logement et à l'habitat. Ils répondront à toutes les questions en ligne ou par téléphone en offrant leurs consultations juridiques.

### Les modalités

Le dispositif prévoit une conférence de presse nationale présentant les chiffres de l'immobilier le 11 décembre.

Les 12 et 13 décembre, le CNS organise un salon virtuel de consultations anonymes en ligne, de 9h à 19h, avec des stands thématiques sur l'achat, la location, la transmission ou encore les diagnostics immobiliers et la rénovation énergétique.

Le 13 et 14 décembre, une plateforme d'appels nationale « 36 20 dites notaires » sera ouverte de 16h à 20 heures.

Parallèlement, des publications seront diffusées dans les médias nationaux, régionaux et locaux, ainsi que sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, qui proposeront des vidéos intitulées « Passez à l'acte » sur les étapes clés de l'achat immobilier (5 au 10/12), et sur le thème « Acheter à deux » (12 au 17/12).

### Les premières tendances en Drôme

Maître Johann Montbarbon, notaire à Valence, directeur de l'Observatoire de l'immobilier de la Drôme, membre de l'IAMI, livre - en exclusivité - une déclinaison des chiffres drômois sur les neuf premiers mois de 2023.

« Pour le département de la Drôme, la tendance haussière qui avait été constatée jusqu'à la fin de

l'été marque le pas de manière très nette depuis trois mois consécutifs.

Ainsi pour les appartements anciens, la baisse se constate essentiellement sur les secteurs de l'agglomération valentinoise (-2,7%, prix médian de 2090 € le mètre carré), de Romans-sur-Isère (-3,7%, 1690€ m<sup>2</sup>), et de la Plaine de Montélimar (-8,5%, 1670 € m<sup>2</sup>).

En analysant l'évolution des prix des appartements anciens sur douze mois, la baisse au troisième trimestre est mesurée avec -2,5 %, le prix médian départemental s'établissant à 1910 € du m<sup>2</sup>.

Au niveau des maisons anciennes, même constatation avec une baisse marquée des prix, tous secteurs confondus, avec notamment une forte baisse pour l'agglomération valentinoise, le prix médian s'inscrivant bien en deçà du prix départemental, avec 211.000 euros.

Cette correction des prix dans la maison ancienne se confirme lorsque l'on analyse la tendance sur douze mois, avec une baisse de -6% pour le département, soit un prix médian de 241.000 €.

Au niveau des volumes, le retour à la normalité du marché (après l'euphorie démesurée de la sortie Covid) entamé dès le milieu de l'année 2022 s'est confirmé tout au long de l'année 2023.

Ce à quoi s'est ajouté un phénomène d'attentisme de la part des acquéreurs, reportant leur projet dans l'espoir d'une baisse des prix, qui désormais est entamée.

En région (Ain, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute Savoie), les prix et les volumes des maisons et appartements anciens sont en baisse avec une situation plus marquée pour Lyon. « Pour le moment, nous sommes dans un scénario d'une baisse des prix modérée, mois après mois, qui va se poursuivre dans le temps. L'inconnue étant de savoir si la chute des volumes, plus violente que prévue, se stabilisera ».

Corinne Legros



## NUCLÉAIRE

# La Cligeet veut de l'info accessible à tous

DRÔME - Tricastin

La Commission locale d'information des grands équipements énergétiques du Tricastin (Cligeet) tenait son assemblée plénière mercredi 29 novembre dernier, au sein du Conseil départemental de la Drôme.

Présidée par Marie-Pierre Mouton, présidente du Conseil départemental de la Drôme, la Cligeet a pour mission de s'informer et d'informer le public sur l'activité de la zone de Tricastin en sud-Drôme qui réunit la centrale nucléaire EDF, installée sur la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux et le transformateur d'uranium Orano, installé sur la commune voisine de Pierrelatte.

La Cligeet couvre un rayon de 20 kilomètres autour de ces installations et rassemble 86 membres nommés pour un mandat de 6 ans (2021-2026). Ces membres sont issus des départements de la Drôme, du Vaucluse, de l'Ardèche et du Gard. Au total, ils sont 53 élus locaux : conseillers municipaux, intercommunaux, départementaux et régionaux, députés et sénateurs ; 11 représentants d'associations de protection de la nature et de l'environnement ; 11 délégués des organisations syndicales représentatives dans les installations nucléaires ; 11 personnalités qualifiées et représentantes du monde économique : pompiers, chambres consulaires, universitaires et scientifiques, ordres des médecins et pharmaciens, associations de travailleurs nucléaires.

### Retour sur les incidents déclarés

Lors des sessions plénières, les deux exploitants EDF et Orano présentent le bilan de leur activité et les perspectives à venir.

Lors de la session du 29 novembre dernier, les deux industriels se sont expliqués sur les événements qui se sont produits sur leurs installations.

Côté sûreté, EDF justifie deux « incidents » : un défaut de vanne et une erreur de programmation, tous deux sans conséquences mais dont le signalement est obligatoire. Des incidents détaillés par le gendarme



La Cli en assemblée plénière en présentiel et en distanciel, le 29 novembre dernier.

du nucléaire - l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) - qui soulignait que tout était rentré dans l'ordre.

Chez Orano, l'incident de niveau 1 concerne la non-conformité de trois fûts de déchets sur une aire d'entreposage. Des dispositions complémentaires immédiates ont permis une remise en conformité de l'entreposage. « Un écart sans impact sur la sûreté, l'environnement, et les populations » rassurent Orano et l'ASN.

### Plus de transparence et de l'information à la portée de tous

Ce que revendique la Cligeet aujourd'hui est un manque de transparence et de clarté concernant l'impact des industriels sur l'environnement.

Les associations de défense rapportent collectivement un « besoin de comprendre les dispositifs de surveillance environnementale ».

La Frapna réclame un travail de synthèse et de communication présenté en séance plénière de la

Cligeet.

Greenpeace voudrait un temps spécifique dédié, hors plénière de la Cligeet afin de pouvoir prendre le temps de clarifier les points de blocage, avec un focus particulier sur l'eau (rejets et eaux souterraines).

La Criirad quant à elle souligne « des trous dans la raquette » concernant l'information, l'impact environnemental. L'association réclame des études sur le long terme avec des réunions d'information régulières « afin d'informer les riverains de façon exhaustive et claire ».

La présidente Marie-Pierre Mouton regrette de son côté, des « niveaux de connaissance différents », la sémantique des industriels n'étant pas toujours à la portée des publics non spécialisés dans le nucléaire. Elle proposait, dans la foulée, de soumettre au vote une initiative visant à simplifier et synthétiser l'information émanant des deux installations tricastines.

Corinne Legros